



# PRÉFET DE L'YONNE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## AVIS DE PROLONGATION D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE sur le territoire des communes de Chemilly-sur-Yonne, Gurgy et Beaumont

Sur décision du commissaire enquêteur en date du 28 juin 2023, et conformément à l'article L 123-9 du code de l'environnement, **l'enquête publique** relative à la demande d'autorisation environnementale présentée par la SAS Sablières de Gurgy en vue d'exploiter une carrière sur le territoire des communes de Chemilly-sur-Yonne, Gurgy et Beaumont, ouverte du 19 juin 2023 au 20 juillet 2023, **est prolongée d'une durée de 8 jours, soit jusqu'au vendredi 28 juillet 2023 (17 h).**

Pendant ce délai, toute personne intéressée pourra prendre connaissance du dossier complet en mairies de Chemilly-sur-Yonne, Gurgy et Beaumont, ainsi qu'en préfecture de l'Yonne (Bureau de l'environnement) aux jours et heures habituels d'ouverture au public. Les observations et propositions formulées devront être consignées ou annexées sur le registre ouvert à cet effet. Elles pourront également être adressées :

- sur un registre dématérialisé, à l'adresse suivante :

<https://www.registre-dematerialise.fr/4672>

- par voie électronique, à l'adresse e-mail associée au registre dématérialisé suivante :

[enquete-publique-4672@registre-dematerialise.fr](mailto:enquete-publique-4672@registre-dematerialise.fr)

- par courrier, au commissaire enquêteur, à la mairie de Chemilly-sur-Yonne, siège de l'enquête.

Outre les dates prévues par l'arrêté préfectoral initial d'ouverture d'enquête publique du 15 mai 2023 et l'avis d'ouverture d'enquête publique précédent, le commissaire enquêteur assurera une permanence supplémentaire à la mairie de Chemilly-sur-Yonne :

- **le vendredi 28 juillet 2023 de 14 h à 17 h.**

Le présent avis sera également disponible sur le site internet de la préfecture : [www.yonne.gouv.fr/Actionsdel'Etat/Environnement](http://www.yonne.gouv.fr/Actionsdel'Etat/Environnement).